



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SILEC

SEANCE DU 10 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à quatorze heures,

Le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Esnandes, 21 Avenue de la République, 17137 ESNANDES, en séance ordinaire.

DATE DE CONVOCATION : le 18/05/2026

A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE : Yohann MAROT

	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	A DONNÉ POUVOIR A	A RECU POUVOIR DE
CDA LA ROCHELLE	ROBLIN Didier	Titulaire	X			
	MAROT Yohann	Titulaire	X			
	CHAVANON Paul	Titulaire	X			
	KRABAL Guillaume	Suppléant		X		
	ALGAY Jean Luc	Suppléant		X		
	DURIVAUD Benoit	Suppléant		X		
CDC AUNIS ATLANTIQUE	AZAMA Christophe	Titulaire	X			
	BRZDEGA Olivier	Titulaire		X		
	GALLIOT Laurent	Titulaire		X		
	PAIRAUD Mathieu	Suppléant		X		
	AUGERAUD Sylvain	Suppléant		X		
	MARTIN Olivier	Suppléant	X			

Assistaient également à la réunion : Mathilda KLEIN (UNIMA), Blandine JEAN (UNIMA), Fiona COURNEDE (UNIMA), Mélissa BRADTKE (CDC Aunis Atlantique), Lucie DEGORCE (CDA La Rochelle), Roger BUFFETEAU (Mairie d'Esnandes)

DÉLIBÉRATION N° S2026-19
CONTRAT DE TRAVAUX ENTRETIEN DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT
PHASE ACT - PR10752

Le Comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2026-01 du 24 février 2026 relative à la mission d'accompagnement technique du SILEC par l'UNIMA dans le cadre de la gestion du système d'endiguement commun à ESNANDES et CHARRON contre le risque de submersion marine,

017-200094142-20260610-DELIBS2026_19-DE
Reçu le 12/06/2026

Vu la délibération n° 2026-03 du 24 février 2026 relative au programme d'études 2026 et notamment l'élaboration du cahier des charges technique pour lancer une consultation de marché public (PR10647 pour un montant de 4 620.00 €),

Considérant le programme 2026 d'entretien du système d'endiguement du SILEC détaillé ci-dessous, qui évoluera chaque année en fonction des besoins, le SILEC a sollicité l'UNIMA afin d'établir un devis afin de réaliser la mission d'assistance au contrat de travaux,

	ENTRETIEN 2026		
	Traitement désordres VTA / Terrassement	Broyage/entretien végétation digue + OH	Entretien OH (graissage, etc.)
DIGUE 1er RG CHARRON OUEST	1 x /an	2 x /an	2 x /an
Période	octobre	avril et octobre	avril et octobre
DIGUE 2nd RG CHARRON NORD BAS BIZET		2 x /an	2 x /an
Période		avril et octobre	avril et octobre
DIGUE 2nd RG CHARRON OUEST SUD		1 x /an	
Période		octobre	
DIGUE 2nd RG ESNANDES		1 x /an	
Période		octobre	

Le montant de cette étude détaillée ci-dessous s'élève à 10 720.00 €,

Id	Désignation	Prix Unitaire	Quantité	Montant Net
1.1-E Elaboration du dossier technique				
1.1-T	Concatisation, mise en forme et rassemblement des différentes pièces techniques (Cahier des Clauses Techniques Particulières, Bordereau des Prix Unitaires, Détail Estimatif et Dossiers d'Ouvrages)			
017 - 200094142 - 20260610 - DELIBS2026_19 - DE		640,00 €	1j	2,00
Reçu le 12/06/2026		440,00 €	1j	0,50
1.1-2	Secrétaire			
	Sous-total.....		2,5j	1 500,00 €
2.1-E Elaboration du dossier administratif				
2.1-T	Rédaction du Cahier des Clauses Administratives Particulières, du Règlement de la Consultation et de l'Acte d'Engagement - (CCAP, RC, AE)			
2.1-1	Ingénieur	640,00 €	1j	4,00
2.1-2	Secrétaire	440,00 €	1j	1,00
2.2-T	Réunions de travail et de validation des pièces du marché			
2.2-1	Ingénieur - réunion	680,00 €	P.F	1,00
2-5T				
	Sous-total.....		5,0j	3 680,00 €
3.1-E Consultation, Analyse et Passation des offres				
3.1-T	Visite sur site des candidats			
3.1-1	Ingénieur - réunion	680,00 €	P.F	1,00
3.2-T	Analyse des offres et production du rapport d'analyse des offres (RAO)			
3.2-1	Ingénieur	640,00 €	1j	5,00
3.2-2	Secrétaire	440,00 €	1j	1,00
3.3-T	Présentation du RAO en Commission d'Appel d'Offre (CAO)			
3.3-1	Ingénieur - réunion	680,00 €	P.F	1,00
3.4-T	Mise au point du marché			
3.4-1	Ingénieur	640,00 €	1j	0,50
3.4-2	Secrétaire	440,00 €	1j	0,50
3-5T				
	Sous-total.....		7,0j	5 540,00 €
TG	TOTAL GENERAL EN EUROS			10 720,00 €

Il est proposé de solliciter le Fonds vert avec le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT - PHASE ACT - CONTRAT TRAVAUX ENTRETIEN SYSTEME ENDIGUEMENT

DEPENSES				RECETTES		
				FONDS VERT		AUTOFINANCEMENT SILEC
	HT	TVA	TTC	Taux	Participation	
ETUDE	10 720,00 €	0,00 €	10 720,00 €	80%	8 576,00 €	2 144,00 €
Total	10 720,00 €	0,00 €	10 720,00 €		8 576,00 €	2 144,00 €

Planning prévu :

Annonce/consultation en septembre

Validation fin novembre

Appelé à délibérer,

Après avoir entendu l'exposé du président,

Et après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Président à signer le devis de 10 720,00 €,
- AUTORISE le Président à solliciter une aide auprès de l'Etat (Ministère de la transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires) / Fonds vert, au taux et montant ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le vote s'est exprimé comme suit :

Pour : 5 / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait les jour, mois et an susdits,

Le Président, Christophe AZAMA 017-200094142-20260610-DELIBS2026_19-DE Reçu le 12/06/2026	AR Prefecture
--	----------------------



Le secrétaire de séance
Yohann MAROT



Monsieur le président est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le préfet
- Le Service de Gestion Comptable de Ferrières

Et inséré au recueil des actes administratifs du syndicat

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.